

FICHIERS DES REPONSES AUX QUESTIONS

Question : Bonjour Vous demandez la compétence Géomètre, qu'attendez-vous de cette compétence ? Cordialement

Réponse : *La compétence géomètre est exigée afin de réaliser notamment les relevés topographiques nécessaires à la conception et à la réalisation du projet prévu en mission complémentaire obligatoire n°1. Ces relevés comprendront tous les besoins inhérents aux études de conception et à la réalisation du projet.*